Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 5

Rubrik: Pratique et technique apicole

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

en passant, que je suis le seul à parler de l'allongement de l'abdomen de la reine lors de la fécondation de l'œuf ? Seule la science sera à même de confirmer ou d'infirmer ce que je viens d'exposer ici aux lecteurs du « Journal suisse d'apiculture », soit le résultat de recherches poursuivies durant bon nombre d'années, avec tout le sérieux et la conscience qu'exige un travail de ce genre.

Pour terminer, et si l'on veut bien prendre la peine de se référer à l'article de M. A. Pernet, voici la réponse que je crois devoir donner aux « points encore obscurs » mentionnés à la fin, sous les lettres A, B, C et D :

A. Les travaux du Frère François peuvent être qualifiés de « quelconques » parce que, de la manière dont ils ont été entrepris et conduits, tous les œufs considérés devaient être immanquablement fécondés, vu qu'une reine séparée de ses nourrices ne dépose que des œufs fécondés, et encore, en nombre très limité, etc.

B. Si les quelques essais entrepris en 1923 ne nous ont conduit à aucun résultat, il faut, peut-être, en attribuer la cause au fait que le micropyle des œufs examinés était déjà obstrué par le liquide coagulé qui entoure l'ovule.

C. L'abeille est un insecte très particulier dont la biologie, le cycle évolutif, etc., ne supportent aucune comparaison avec d'autres, surtout pas avec les osmies. Lors d'une discussion sur ce sujet avec un homme de science, il m'a été répondu : « Mais... mais, il n'existe aucune similitude entre l'abeille et l'osmie, etc. »

D. Oui, oui, il serait grandement désirable que des recherches soient entreprises sur cette question, « la sexuation des œufs », tant par des hommes de science sérieux et impartiaux que par des praticiens doués du sens aigu de l'observation.

Je conclus en affirmant que je suis et reste un Dzierzoniste convaincu.

Le schéma qui accompagne le présent article, inspiré et dérivé de ceux du Dr W. Fyg, fera mieux comprendre encore pourquoi et comment un œuf est fécondé... ou ne l'est pas.

Lausanne, le 10 mars 1961.

Louis Mages.

PRATIQUE ET TECHNIQUE APICOLE

Sélection parmi nos abeilles

Pourquoi faut-il retrouver notre abeille du pays ?

Abstraction faite des conditions climatériques et de la flore, le succès dans l'art apicole est tributaire de deux facteurs essentiels : l'intelligence, le savoir faire humains et la valeur de l'insecte.

Si les modèles de ruches utilisées, les dimensions du cadre adopté, les méthodes employées, la science, l'expérience et le doigté du praticien constituent des éléments de réussite non négligeables, ils s'avèrent cependant d'une piètre efficacité lorsqu'ils ne peuvent s'appuyer sur le caractère productif de l'abeille traitée. Et c'est ainsi que dans nos ruchers, à côté de souches admirables d'activité et aux récoltes généreuses, certaines populations, tout aussi denses, identiquement conduites, logées dans des ruches de même modèle et de même capacité ne parviennent même pas à emmagasiner la moindre petite récolte et ont constamment des réserves de vivres insignifiantes. De pareils contrastes se remarquent particulièrement dans les années de misère et nous prouvent bien que toutes les colonies n'ont pas la même ardeur au travail, la même faculté de récolte. La campagne apicole 1960, déficitaire dans presque tout le pays, nous a montré une fois de plus la grande différence qui existe entre les colonies formant un rucher. Tous, nous avons trouvé cette année, à côté de colonies de choix ayant, malgré les très mauvaises conditions de récolte, réussi à garnir de nombreux rayons de hausse, d'autres ruchées, aux populations tout aussi fortes, logées et conduites identiquement, qui n'avaient pas trace de miel dans les hausses, pas plus du reste que dans les rayons du corps de ruche. D'où proviennent de telles différences si ce n'est dans la valeur intrinsèque de l'insecte ?

Comme de nombreux apiculteurs, nous avons essayé dans notre rucher de nombreuses races étrangères de provenance les plus diverses. Si quelques-unes de ces colonies nous ont donné satisfaction pendant quelques années, aucune n'a pu conserver ses qualités au-delà de cinq ou six ans. Il n'est en effet guère possible, dans nos ruchers, de conserver une abeille étrangère pure pendant quelques générations et, si le métissage peut quelquefois augmenter la qualité des sujets, la répétition de ces croisements ne nous a jamais satisfait.

Les revues apicoles louent dans de nombreux articles la valeur, les grandes qualités de certaines races étrangères. Il semblerait, à leur lecture, que seules ces abeilles sont capables de satisfaire un apiculteur exigeant. Mais pour pouvoir bénéficier des qualités que l'on veut bien accorder à ces abeilles étrangères, il faudrait pouvoir les conserver rigoureusement pures. Or nous devons bien admettre que la chose n'est guère possible. Même les reines mises à féconder dans des stations spéciales sont à la merci de faux bourdons des ruchers voisins ou encore, en montagne, des colonies sauvages. Il y a des ruchers un peu partout dans notre Suisse romande, et les stations de fécondation que l'on établirait dans les régions les plus reculées, les plus solitaires du Jura ou des Alpes, ne pourraient offrir de garanties suffisantes depuis que l'apiculture pas-

torale envahit nos pâturages. Il y aura bien, nous assure-t-on, une station de fécondation en tout point parfaite dans les Alpes fribourgeoises, mais que représente-t-elle en regard des dizaines de milliers de reines nécessaires aux renouvellements des majestés dans les ruchers romands ? Si tant est qu'on arrive à inculquer aux apiculteurs la nécessité de ces rajeunissements.

Les reines étrangères que nous avons importées n'ont été, nous l'avons déjà dit plus haut, que très, très rarement des éléments de valeur. Dès la deuxième ou troisième génération déjà, le métissage est très marqué et les abeilles italiennes, par exemple, ont perdu leur belle couleur jaune pour se foncer et devenir presque aussi noires que celles du pays ; leur caractère devient irascible ; le dard habile. Certains auteurs prétendent bien que, malgré ces changements de couleur et de caractère, elles conservent les qualités propres à la race italienne. Malgré nos observations très nombreuses, nous ne nous en sommes jamais aperçu et n'en sommes nullement convaincu.

Pour améliorer notre cheptel apicole, pour obtenir une meilleure abeille, il faut sélectionner, cela personne ne le conteste. Ce que désirent les apiculteurs romands dans leur ensemble, c'est avant tout une abeille dont les qualités de butineuses soient transcendantes. La sélection devrait donc porter essentiellement sur des souches régulièrement bonnes, supérieures aux autres. C'est dans ces ruchées bien au-dessus de la moyenne que devraient se prélever les larves et s'élever les reproducteurs, car nous sommes certains que les abeilles nourrices ont une influence dans la transmission des qualités héréditaires de l'espèce.

Or nous nous posons la question : Comment sélectionner sur une race étrangère, puisque, nous l'avons vu, on ne peut la conserver pure ? Aura-t-on les possibilités de contrôler pendant 4, 5, 10 ans les résultats obtenus par telle colonie étrangère ? Il y a de nombreuses chances pour que dès la quatrième année, et même plus souvent avant, la reine ait été changée et que sa fille donne naissance à des bâtardes. On fera revenir régulièrement des reines de l'étranger ! Très bien, mais que permettront-elles ? Tout au plus de conserver la pureté de la race, car ces nouvelles venues ne nous offriront aucune garantie quant à leur valeur. Il deviendra donc nécessaire avant de les utiliser comme reproducteur de recommencer le contrôle, en somme, de repartir à zéro.

Plus nous retournons le problème, plus nous l'examinons sous toutes ses faces, plus nous sommes convaincus qu'une sélection sérieuse et offrant un intérêt général pour l'ensemble du rucher romand ne peut être entreprise avec une race étrangère, quelle qu'elle soit.

Reste donc comme outil de travail au sélectionneur désireux d'obtenir un résultat positif notre abeille du pays, notre abeille dite commune. Et cette abeille, si décriée par d'aucuns, est-elle si dégénérée, si mauvaise que certains veulent bien le dire ? Elle n'a sûrement rien gagné au métissage dont elle a été l'objet pendant ces vingt ou trente dernières années. Mais, n'a-t-elle vraiment que des défauts et aucune qualité ?

Tout observateur impartial est obligé de reconnaître qu'elle ne présente pas une infériorité marquée envers les autres races. Si nos abeilles communes ne valent pas davantage (ce qui serait encore à prouver) elles ne valent pas moins non plus et ont au moins le grand avantage d'être parfaitement acclimatées et d'être adaptées à notre flore. Et puis, le fait que tous les grands apiculteurs-éleveurs font successivement des essais avec les diverses races étrangères semblerait nous montrer que dans aucune d'elles ils n'ont trouvé des qualités vraiment supérieures qui les feraient adopter sans réserves. Dans de nombreuses conversations avec des apiculteurs sérieux et compétents d'un peu toutes les régions, nous avons été frappé de ce que presque tous reconnaissent les nombreuses satisfactions qu'ils ont eues avec des abeilles communes, tandis que fort rarement les achats à l'étranger ou de reines étrangères achetées au pays leur ont donné des résultats vraiment satisfaisants. (Certaines ruchées ont été bonnes, même très bonnes pendant une ou deux années puis sont rapidement tombées dans la moyenne si ce n'est au-dessous.)

Puisque la Confédération a inscrit à son programme : « Développement et encouragement de l'apiculture en Suisse », qu'une grande action de rénovation du cheptel de nos ruchers est en voie d'exécution, nous pensons que le plus beau cadeau que l'on puisse offrir à l'apiculture de Suisse romande serait de lui retrouver cette abeille bien romande qui, malheureusement, a été très malmenée par tous les apports de sangs étrangers. Nous sommes certain que si tous les apiculteurs soucieux du parfait développement de leurs ruchers voulaient s'en donner la peine, il faudrait bien peu de temps pour la retrouver plus vigoureuse, plus robuste et plus productive que par le passé.

Comment la rechercher ? Tout pourrait se faire sous la direction du Liebefeld, de la SAR et des fédérations. Les apiculteurs sérieux et avisés pourraient être invités à annoncer leurs souches vraiment au-dessus de la moyenne au comité de leur section ou à leur inspecteur des ruchers. Ces derniers en assureraient le contrôle régulièrement, prendraient des notes comparatives avec les autres colonies du rucher et, ce faisant, il serait possible, en quelques années, de découvrir dans le rucher romand les colonies qui vraiment mériteraient de faire souche et d'être multipliées.

Une fois ce cheptel de choix catalogué, si l'on peut dire, il y aurait encore possibilité de prendre le surchoix parmi toutes ces colonies de valeur et l'on aurait alors une base solide pour entreprendre une action vraiment d'envergure qui puisse conduire à un résultat tangible et redonner au rucher romand un peu de l'uniformité qui, actuellement, lui fait particulièrement défaut.

M. Soavi.

P.S. — Il y a quelques mois, nous avons lu dans une revue française que, sur la côte atlantique et en Bretagne, un mouvement analogue, visant à retrouver l'abeille propre à ces régions, se dessine sérieusement, les apiculteurs constatant ne plus pouvoir travailler rationnellement avec des abeilles tout aussi métissées que les nôtres.

Pose des hausses à miel

Est-il travail au rucher qui mette dans le cœur de l'apiculteur plus d'illusions tenaces que la pose des hausses ou magasins à miel ?

Quand le temps est enfin venu de se livrer à cette tâche qui stimule son ardeur, son imagination féconde vagabonde au-delà des jours, vers le temps où il les prélèvera lourdes d'un merveilleux butin. Aussi n'est-il pas étonnant que, l'impatience aidant, on oublie parfois les conseils de prudence rappelant qu' « il ne convient jamais de donner trop de place à la fois » (voir « La conduite du rucher ») au risque de commettre des erreurs aux conséquences irréparables. Malgré des avertissements répétés au début de chaque campagne apicole, dans les « Conseils aux débutants » en particulier, qui n'a jamais effectué cette opération intempestivement ?

Quand on assiste, comme c'est le cas cette année, à une si précoce floraison qui surprend des colonies à demi développées, on est tenté, n'est-il pas vrai, de tomber dans cet excès de zèle afin de profiter un peu de l'éphémère fête du nectar, seule pourvoyeuse sérieuse pour la grande majorité des apiculteurs du plateau, qui ne peuvent ou ne veulent se livrer à la pastorale.

Si l'on attend que tous les rayons soient occupés par les abeilles, on risque fort, de nos jours, d'arriver en retard ! Quand les hausses seront mises, les beaux jours auront vécu au grand dam, sinon des abeilles, tout au moins de leur maître.

Alors que faire, direz-vous, pour profiter d'un temps si court ?

Dans les ruches allemandes, les Bürki par exemple, la question trouve une solution simplifiée : il suffit d'ajouter, au fur et à mesure du développement de l'essaim, les cadres nécessaires à l'emmagasinage du miel.

Dans nos ruches Dadant, des deux types, qu'on s'accorde à trouver actuellement trop volumineuses, pourquoi ne pas procéder de la même manière ? Pourquoi augmenter d'un coup, et de 50 %,

ce même volume de l'habitat et, par là même, provoquer à coup sûr le refroidissement général, alors qu'il suffit, là aussi, de procéder à un accroissement progressif ? La chose est possible par l'emploi de la hausse divisée au moyen de planches de séparation étanches. Ou bien vous confinez les abeilles sur l'un des côtés du corps et sur 4, 5 ou 6 cadres, suivant le développement acquis, ou vous les serrez au centre du nid, avec deux séparations, naturellement. Vous fermerez alors les côtés au moyen de toiles ou de planchettes et il vous sera facile d'ajouter les cadres qui seront nécessaires. En procédant ainsi, vous risquerez beaucoup moins de perturber le groupe lors du retour des rebuses prochaines. Car elles sont fidèles, elles aussi !

R. M.

ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que...

— c'est M. Charles Déché, né le 4 octobre 1860, qui est le doyen des apiculteurs français ;
— Solon, dans son code civil datant de 600 av. J.-C., réglementait déjà la distance minimale qui devait séparer les ruches dans les prés ;
— c'est Swammerdam, au XVIIe siècle, qui, maîtrisant les problèmes biologiques avec une intelligence et une technique supérieures, ouvrit une nouvelle voie à l'évolution future de l'apiculture ;
— la Réforme a porté un coup sérieux à l'apiculture ; le fait est que la consommation de cire subit un fléchissement considérable parce que les églises protestantes n'utilisent pas de cierges ; et puis les abeilles perdirent l'auréole religieuse dont elles se parèrent si longtemps ;
— la récolte de miel en Argentine, qui se fait en décembre et janvier, n'est pas très bonne étant donné les conditions météorologiques défavorables ;
— depuis l'introduction en Suède d'une loi interdisant l'emploi des insecticides toxiques pour les abeilles pendant la floraison des plantes visitées par ces insectes, les cas d'empoisonnement sont devenus très rares.

L'emploi de la gelée royale dans le traitement des brûlures

Le Dr N. S. Gimbel, professeur de chirurgie à la Faculté de médecine de l'Université de Wagne (USA), a constaté que l'inges-